FRA 1707 CRÉATION LITTÉRAIRE : RÉCIT

514-343-6106

claire.legendre@umontreal.ca

(HIVER 2016)

Claire Legendre Bureau C-8146

1. OBJECTIFS ET CONTENU

Ce cours proposera d'explorer l'écriture romanesque en amorçant et en construisant un récit sur l'ensemble de la session. À partir des contraintes d'écriture proposées en classe, techniques et thématiques, les participants seront amenés à préciser leur démarche de création en étudiant, en plus des œuvres au programme, un roman de leur choix qui nourrit leur écriture, qu'ils analyseront sous l'angle de la création et dont ils feront une présentation en classe. Au cours des ateliers, nous travaillerons en amont et en aval des textes écrits, en les confrontant à la réception du groupe. Chaque séance donnera lieu à l'écriture d'un nouvel extrait.

2. BIBLIOGRAPHIE non exhaustive et susceptible de modifications

Les extraits seront fournis en classe.

Christine Angot, La petite foule

Emmanuel Carrère, La moustache

Julio Cortazar, Entretiens avec Omar Prego

Annie Ernaux, L'écriture comme un couteau, Journal du dehors, L'atelier noir

Marguerite Duras, L'amant, Les yeux verts

Gustave Flaubert, L'éducation sentimentale, La légende de Saint-Julien l'hospitalier

Hervé Guibert, Le protocole compassionnel, Mes parents

Régis Jauffret, Microfictions

Milan Kundera, Une rencontre

Madame de Lafayette, La princesse de Clèves

David Lodge, L'art de la fiction

Vladimir Nabokov, Lolita

Fernando Pessoa, Bureau de tabac

Sylvia Plath, La cloche de détresse

Jean-Philippe Toussaint, L'urgence et la patience

Pierre Vadeboncoeur, L'absence

Philippe Vilain, Défense de Narcisse

Virginia Woolf, *L'art du roman*

3. ÉVALUATION

Sept à douze travaux d'écriture au minimum : plans et passages de roman ou de nouvelle, dont un présenté à la classe ; chaque écrit doit être amorcé en cours, durant l'atelier, et remis au professeur la semaine suivante : 90 % (si l'étudiant remet neuf travaux, chacun compte pour 10 % ; selon le nombre de travaux remis, la pondération de chacun varie de 12,8 % [pour sept travaux] à 7,5 % [pour douze travaux])

Un exposé oral sur une œuvre au choix : 10 %

Pas d'examen final.

NB : les étudiants sont tenus de participer à la totalité des ateliers et de construire un projet de texte pour chacun.